

INSCRIPTION A L'ETUDE SURVEILLEE DU SOIR 2017-2018

Période 5 – du 30 avril au 21 juin

Il s'agit d'une étude ouverte aux élèves le lundi, le mardi et le jeudi de 17h à 18h (attention, il n'y a pas d'étude le vendredi soir).

Les élèves ne sont pas accompagnés, mais surveillés et mis au travail dans des conditions avantageuses, un par table et en silence, **avec obligation de travailler.**

Cinq périodes, indépendantes les unes des autres sont proposées, de vacances à vacances.

Un élève étant inscrit sur une période précise, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Le coût d'un soir d'étude est de 4 €.

		1 soir par semaine	2 soirs par semaine	3 soirs par semaine
Période 1	Du 5 Septembre au 19 Octobre	24 €	52 €	80 €
Période 2	Du 6 Novembre au 21 Décembre	28 €	56 €	84 €
Période 3	Du 8 Janvier au 15 Février	24 €	48 €	72 €
Période 4	Du 5 Mars au 12 Avril	24 €	48 €	72 €
Période 5	Du 30 Avril au 21 Juin	28 €	56 €	80 €

Merci de prévenir le responsable de division et/ou Madame Milliez en cas d'absence de votre enfant (s.milliez@dupanloup.net)

✂.....

Coupon- réponse à retourner AVEC le chèque correspondant à Madame MILLIEZ, surveillante des études du soir.

DATE LIMITE 13 AVRIL

Je soussigné (e) M et/ou Mme.....

Parent(s) de l'élève

Scolarisé en classe de :

- N'inscrivons pas
 Inscrivons notre enfant

à l'étude surveillée pour la **période N°5 (du 30 Avril au 21 Juin)**

- LUNDI
 MARDI
 JEUDI
- soit soir(s) par semaine

Ci-joint un chèque de : € à l'ordre de AFG Dupanloup

Numéro de téléphone nous permettant de vous joindre entre 17h et 18h :

Date :

Signature :